



  
**Cueillette de bonbon**

LA CUEILLETTE COMMENCE:  
**Lundi 31 octobre**  
**de 16h30 à 20 h**

**31**  
**OCT**



\*Les pompiers assureront la sécurité du territoire durant la collecte des bonbons et distribueront des friandises\*



**MAISON HANTÉE**  
**D'UPTON**

\*31 octobre \*17:30 à 20:00\*  
\*812, Place des loisirs\*

# LA GRIPPE EXISTE ENCORE

La vaccination,  
la meilleure protection

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :  
CLICSANTE.CA ET CHOISIR « VACCINATION »  
OU COMPOSER LE 1 877 817-5279

Votre gouvernement

Québec

  
Municipalité

La clinique de vaccination antigrippale se tiendra le 15 novembre prochain au centre communautaire (885, rue Lanoie) à Upton.

**Vous devez prendre rendez-vous.**

**Rendez-vous obligatoire pour être vacciné**

- ⇒ La clientèle doit prendre un rendez-vous en ligne dès maintenant au [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca). Sélectionner « Vaccination » et ensuite « Vaccin contre la grippe / Influenza ».
- ⇒ Il est aussi possible d'obtenir un rendez-vous par téléphone en composant le 1 877-817-5279.
- ⇒ Les horaires et les possibilités de rendez-vous sont directement accessibles sur le site Web.

Voici les endroits où il y aura des cliniques de vaccination gratuite pour les clientèles ciblées (voir le site web [www.santemevaccinagrippe.com](http://www.santemevaccinagrippe.com) pour les détails) :

- ⇒ Région de Longueuil : Site de vaccination Espace RODI, 1136, boulevard Marie-Victorin
- ⇒ Région de Sorel-Tracy : Site de vaccination de la Salle Jani-Ber, 80, rue Plante
- ⇒ Région de Saint-Hyacinthe : Site de vaccination des Galeries Saint-Hyacinthe, 3200, Boul. Laframboise (près du Buropro Citation - porte #4)
- ⇒ Région de Beloeil : Site de vaccination du Mail Montenach, 600, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (près du Buropro Citation - porte #4)
- ⇒ Région d'Acton Vale : Site de vaccination du Centre sportif, 1505, 3e Avenue

Merci à tous de votre attention!



**Robert Leclerc**  
Maire



**Mathieu Beaudry**  
Conseiller #01



**Barbara Beugger**  
Conseillère #02



**Éric Jodoin**  
Conseiller #03



**Claude Larocque**  
Conseiller #04



**Pierre Dufresne**  
Conseiller #05



**Kelly Huard**  
Conseillère #06

## COORDONNÉES:

**Bureau municipal:**  
810, rue Lanoie  
Upton (Québec) J0H 2E0  
Téléphone: 450 549-5611  
Télécopieur: 450 549-5045  
Courriel: [info@upton.ca](mailto:info@upton.ca)  
Site internet: [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

## HEURES D'OUVERTURE:

**Bureau municipal:**  
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h à 13 h)  
**Service de voirie:**  
Lundi au vendredi:  
horaire variable

Bonjour citoyennes et citoyens,

Merci aux pompiers qui circuleront dans les rues, lors de l'Halloween, pour assurer la sécurité des petits. C'est tout un évènement pour eux et rassurant pour les parents de savoir que c'est supervisé par une équipe qui ont à cœur leur sécurité !

Le mois de novembre est fort probablement un des plus occupés au niveau municipal. Prévoir le budget pour la prochaine année, planifier les projets et considérer les demandes de citoyens, des organismes et des entreprises, tout en veillant à l'intérêt général de la population.

L'interdiction de stationnement sur la voie publique de 23 h à 7 h sera effective le 15 novembre prochain. Nous vous invitons à respecter la consigne afin de permettre aux déneigeurs de bien effectuer le déneigement de nos rues.

La clinique de vaccination antigrippale se tiendra le 15 novembre prochain. **La clientèle doit prendre un rendez-vous en ligne dès maintenant au [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca).** Sélectionner « Vaccination » et ensuite « Vaccin contre la grippe / Influenza ». Il est aussi possible d'obtenir un rendez-vous par téléphone en composant le 1 877-817-5279.

N'oublions pas que du 1er décembre au 15 mars, votre véhicule doit être muni de quatre pneus d'hiver conformes et en bon état. Par ailleurs, au moment du changement de pneus, pourquoi ne pas faire faire une bonne mise au point de votre véhicule avant la saison froide?

Je ne pourrai terminer sans vous inviter à participer au Marché de Noël qui se tiendra les 26 et 27 novembre prochain au centre communautaire situé au 885, rue Lanoie. Vous pourrez y découvrir un large éventail de produits locaux.

Robert Leclerc, maire



## SERVICES MUNICIPAUX

<b>Nabil Boughanmi</b>	Directeur général et greffier-trésorier	<b>549-5611</b>
<b>Roger Garneau</b>	Directeur des travaux publics	<b>549-5611</b>
<b>Benoit Gauthier</b>	Directeur du Service de sécurité incendie <a href="mailto:benoit.gauthier@upton.ca">benoit.gauthier@upton.ca</a>	<b>549-5611</b>
<b>Benoit Provost</b>	Urbanisme et environnement <a href="mailto:benoit.provost@upton.ca">benoit.provost@upton.ca</a>	<b>549-5626</b>
<b>Kim Martin-Blais</b>	coordonnatrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire	<b>549-5619</b>
<b>SPA de Drummond</b>	Société Protectrice des Animaux de Drummond – <a href="mailto:info@spad.ca">info@spad.ca</a>	<b>819 472-5700</b>
<b>Séance du conseil</b>	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) <b>*Veuillez entrer par la porte arrière.</b>	

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Upton tenue le lundi 26 septembre 2022 à 15h21 en la salle du conseil municipal située au 810, rue Lanoie conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle séance sont présents :

Mesdames les conseillères : Barbara Beugger  
Kelly Huard

Messieurs les conseillers : Mathieu Beaudry  
Pierre Dufresne  
Éric Jodoin  
Claude Larocque

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Leclerc.

Messieurs Nabil Boughanmi, directeur général et greffier-trésorier et Denis Meunier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint sont également présent.

## 1. Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

## 2. Renonciation à l'avis de convocation

Tous les membres du conseil étant présents, tous renoncent à leur avis de convocation.

## 3. Poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement – création

Attendu l'insatisfaction grandissante des citoyens face aux services en matière d'urbanisme dispensé indirectement par la Municipalité;

Attendu que le Conseil municipal entend rapatrier ce service actuellement dispensé par la MRC d'Acton selon une entente intermunicipale;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque appuyé par Barbara Beugger

et résolu que la Municipalité publie une offre d'emploi pour un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à temps complet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 4. Entente intermunicipale pour l'application de règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement

Attendu que la Municipalité d'Upton a antérieurement conclu une entente intermunicipale avec la MRC d'Acton à laquelle participe plusieurs autres municipalités concernant l'application de règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement;

Attendu que le Conseil municipal est d'opinion que les services qui y sont énumérés ne sont pas rendus aux citoyens d'Upton;

Attendu que l'insatisfaction grandissante des citoyens face aux services d'urbanisme ne cesse de croître, et ce, depuis le printemps dernier;

Attendu que de nombreux dossiers ne sont pas traités et requiert une réponse conformément à l'article 165.4.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Mathieu Beaudry appuyé par Kelly Huard

et résolu que compte tenu de ce qui précède ainsi que de la grande insatisfaction des citoyens face aux services offerts, le Conseil municipal informe la MRC d'Acton qu'il ne renouvelle pas l'entente intermunicipale pour l'application de règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Acton par courrier recommandé tel que prévu à l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 5. Période de questions

Aucune question, aucun citoyen ne participe à la réunion.

## 6. Clôture de la séance

Attendu que tous les sujets dont le conseil municipal souhaitait discuter sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par Mathieu Beaudry appuyé par Pierre Dufresne

et résolu de clore la séance à 15h29.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

---

Nabil Boughanmi  
Directeur général et  
greffier-trésorier

---

Robert Leclerc  
Maire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Upton tenue le **mardi 4 octobre 2022 à 20h00** au centre communautaire situé au 885, rue Lanoie conformément à l'avis public donné à cet effet, à laquelle séance sont présents :

Mesdames les conseillères : Barbara Beugger  
Kelly Huard

Messieurs les conseillers : Mathieu Beaudry  
Pierre Dufresne  
Claude Larocque  
Éric Jodoin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Leclerc.

Monsieur Nabil Boughanmi, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

## 1. Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

## 2. Administration générale

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2022 et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence, il est proposé par Kelly Huard, appuyé par Barbara Beugger

et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis :

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## 1. Ouverture de la séance

### 1. Ouverture de la séance

### 2. Administration générale

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 2.2 Adoption – Procès-verbaux;
- 2.3 Comptes à payer;
- 2.4 Dépôt - État des activités financières;
- 2.5 Dépôt du registre de dons et commandites;
- 2.6 Demande d'appui pour le projet de la Fabrique de Saint Éphrem;
- 2.7 Contrôle et suivi budgétaire – Avis de motion;
- 2.8 Nomination au poste de directrice générale adjointe;
- 2.9 Annulation de soldes résiduels de règlement d'emprunt;
- 2.10 Nomination d'un représentant du Conseil d'établissement de l'école de la Croisée;
- 2.11 Poste de directeur des services administratifs et financiers – création;
- 2.12 Redécoupage électoral fédéral - Saint-Hyacinthe — Bagot;
- 2.13 Location d'un photocopieur;
- 2.14 Centre de la petite enfance La Douce Couvée – Demande de commandite.

### 3. Sécurité publique

- 3.1 Rapport d'activité du Service de sécurité incendie du mois de septembre et dépôt des prévisions d'achat pour le mois d'octobre 2022;
- 3.2 Demande d'aide financière pour formation de pompiers volontaires;
- 3.3 Formation « Pompier 1 » pour monsieur Tommy Lapalme.

### 4. Transport

- 4.1 Prévision des dépenses aux travaux publics pour le mois d'octobre 2022;
- 4.2 Adoption de la Politique de déneigement;
- 4.3 Demande de renouvellement de l'entente de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton afin d'effectuer le déneigement d'une partie du 5e Rang;
- 4.4 Embauche d'un journalier au service des travaux publics;
- 4.5 Club de Motoneige ASAN inc. – Demande de signalisation;
- 4.6 Traitement de surface - rue des Érables et une partie de la rue du Notaire – Ajout à la proposition de service;
- 4.7 Travaux de préparation pour le revêtement de la rue des Érables - Entérinement budget;
- 4.8 Décompte progressif numéro 8 – Réfection de ponceaux et de voirie sur diverses routes.

## 5. Hygiène du milieu

- 5.1 Propositions de services professionnels – Étude géotechnique – Construction d'une nouvelle conduite de refoulement et d'un poste de pompage;
- 5.2 Avis de motion - Utilisation de l'eau potable;
- 5.3 Nettoyage et inspection de conduites d'égout – Décompte numéro 1.

## 6. Santé et bien-être

### 7. Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Dépôt du rapport du service d'inspection pour le mois de septembre 2022
- 7.2 Adoption - Règlement 2022-350 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90;
- 7.3 Adoption - Règlement 2022-351 modifiant le règlement 2002 93 concernant les permis et certificats;
- 7.4 Résolution d'appui – Aliénation de lots - Ferme Fritsch inc.;
- 7.5 Inspecteur en bâtiment – nomination.

## 8. Loisirs et culture

- 8.1 Modification à la résolution numéro 270-09-2022 intitulée « Demande de prolongation – Politique municipalité amie des aînés (MADA) »;
- 8.2 Journée de la culture – Budget supplémentaire;
- 8.3 Prévision des dépenses du service des loisirs pour le mois d'octobre 2022.

## 9. Affaires diverses

### 10. Période de questions

### 11. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Adoption – Procès-verbaux

Considérant que chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 et de la séance extraordinaire du 26 septembre 2022 et déclare en avoir pris connaissance;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin, appuyé par Kelly Huard

et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 et de la séance extraordinaire du 26 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 2.3 Comptes à payer

Attendu que les membres du conseil municipal ont obtenu les informations utiles à leur prise de décision concernant les comptes à payer;

En conséquence, il est proposé par Pierre Dufresne, appuyé par Claude Larocque

et résolu d'accepter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2022 pour une somme de 307 720,70 \$ et d'entériner les comptes payés durant ledit mois pour une somme de 49 862,22 \$.

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 2.4 Dépôt - État des activités financières

Le directeur général et greffier-trésorier dépose l'état des activités financières en date du 4 octobre 2022.

## 2.5 Dépôt du registre de dons et commandites

Le registre de dons et commandites remis selon la *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton* est déposé et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

## 2.6 Demande d'appui pour le projet de la Fabrique de Saint Éphrem

Considérant la demande de subvention de la Fabrique de Saint Éphrem, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton;

Considérant que le projet consiste à effectuer des travaux de réfection pour le parvis et le toit de l'édifice afin de continuer à faire découvrir l'église, bâtiment patrimonial, lors des événements et à assurer la pérennité du musée et de l'édifice;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin appuyé par Kelly Huard

et résolu d'appuyer la Fabrique de Saint Éphrem dans sa demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 2.7 Contrôle et suivi budgétaire – Avis de motion

Avis de motion est par la présente donnée par monsieur le conseiller, Mathieu Beaudry qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente amendement le règlement 2019-321 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, monsieur le conseiller, Mathieu Beaudry dépose une copie du projet de règlement 2022-352 amendement le règlement 2019-321 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

## 2.8 Nomination au poste de directrice générale adjointe – secteur finances

Attendu que le Conseil municipal entend procéder à la nomination de madame Sylvia Ouellette au poste de directrice générale adjointe – secteur finances;

Attendu que cette nomination est faite dans le but éventuel d'initier une nouvelle personne à la comptabilité municipale;

Attendu l'entente de travail fournie par le directeur général et greffier-trésorier;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin, appuyé par Barbara Beugger

et résolu :

Que soit nommée madame Sylvia Ouellette au poste de directrice générale adjointe – secteur finances de la Municipalité d'Upton, selon les conditions établies dans l'entente de travail;

Que soit autorisée la signature du contrat de travail par le directeur général et greffier-trésorier, pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 2.9 Annulation de soldes résiduels de règlement d'emprunt

Attendu que la Municipalité d'Upton a entièrement réalisé l'objet des règlements ci-dessous dont la liste apparaît également en annexe, selon ce qui y était prévu :

- 2004-126 nouveau puit d'eau potable
- 2009-194 mise à niveau usine de filtration

Attendu que pour chacun de ces règlements, le montant de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation n'a pas été financé et qu'il ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu que le financement de ces emprunts approuvés n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

Attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque appuyé par Pierre Dufresne

et résolu :

Que la Municipalité d'Upton modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « dépense révisée » et « emprunt révisé » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe;

Que la Municipalité d'Upton informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution;

Que la Municipalité d'Upton demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### 2.10 Nomination d'un représentant du Conseil d'établissement de l'école de la Croisée

Considérant la demande de l'école de la Croisée afin de nommer un représentant municipal qui pourra agir à titre de membre du conseil d'établissement de l'école;

Considérant que l'école se voit confier des responsabilités débordant du cadre scolaire et qu'une collaboration et partenariat sont essentiels pour le bon fonctionnement des opérations;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin, appuyé par Barbara Beugger

et résolu de nommer madame Kelly Huard afin d'agir à titre de membre du conseil d'établissement de l'école de la Croisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 2.11 Poste de directeur des services administratifs et financiers – création

Considérant la nomination de madame Sylvia Ouellette au poste de directrice générale adjointe – secteur finances;

Considérant que cette nomination a été faite dans le but éventuel d'initier une nouvelle personne à la comptabilité municipale;

Considérant qu'il y a lieu de créer le poste de directeur des services administratifs et financiers;

En conséquence, il est proposé par Kelly Huard, appuyé par Pierre Dufresne

et résolu :

Que soit autorisée la création du poste de directeur des services administratifs et financiers;

Que la Municipalité publie une offre d'emploi pour un poste directeur des services administratifs et financiers à temps complet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 2.12 Redécoupage électoral fédéral - Saint-Hyacinthe—Bagot

Considérant la demande du député de Saint-Hyacinthe—Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, adressée au maire de la Municipalité, informant qu'il souhaite profiter des actuelles consultations sur le redécoupage électoral fédéral afin de déposer un mémoire en vue d'inclure le nom d'Acton dans le nom de notre circonscription fédérale;

Considérant qu'ainsi toutes les citoyennes et tous les citoyens de la circonscription se sentiront pleinement représentés;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin, appuyé par Pierre Dufresne

et résolu d'appuyer la proposition du député de Saint-Hyacinthe—Bagot à l'effet d'inclure « Acton » dans la circonscription afin que celle-ci soit « Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 2.13 Location d'un photocopieur

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### 2.14 Centre de la petite enfance La Douce Couvée – Demande de commandite

Considérant la demande de commandite reçue du Centre de la petite enfance La Douce Couvée (CPE) ;

Considérant que le CPE célèbre cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire;

Considérant que le CPE souhaite organiser une soirée où le dévouement de leurs employés ainsi que pour les responsables de service de garde sera mis à l'honneur;

Considérant la *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton*;

En conséquence, il est proposé par Kelly Huard, appuyé par Barbara Beugger

et résolu d'appuyer financièrement le Centre de la petite enfance La Douce Couvée, et ce, au montant de 50 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 3. Sécurité publique

### 3.1 Rapport d'activité du Service de sécurité incendie du mois de septembre et dépôt des prévisions d'achat pour le mois d'octobre 2022

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport du Service de sécurité incendie, pour le mois de septembre 2022 ainsi que les prévisions des dépenses pour le mois d'octobre 2022;

En conséquence, il est proposé par Kelly Huard, appuyé par Claude Larocque

et résolu d'approuver, pour le mois d'octobre 2022, un budget de 5 810 \$, plus les taxes applicables, pour le Service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 3.2 Demande d'aide financière pour formation de pompiers volontaires

Considérant que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit;

Considérant que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la Municipalité d'Upton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la Municipalité d'Upton prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier 1, 2 pompiers pour le programme opérateurs d'autopompe, 2 pompiers pour le programme désincarcération au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Acton en conformité avec l'article 6 du Programme;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin, appuyé par Mathieu Beaudry

et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 3.3 Formation « Pompier 1 » pour monsieur Tommy Lapalme

Considérant l'embauche de monsieur Tommy Lapalme au Service de sécurité incendie;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à son inscription au programme de formation « Pompier 1 »;

Considérant que le coût de la formation est d'approximativement 6 200 \$, plus taxes;

Considérant le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers à temps partiel*;

En conséquence, il est proposé par Barbara Beugger, appuyé par Mathieu Beaudry

et résolu de procéder à l'inscription de monsieur Tommy Lapalme à la formation « Pompier1 » au montant approximatif de 6 200 \$, plus les taxes et les frais inhérents à ladite formation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 4. Transport

### 4.1 Prévion des dépenses aux travaux publics pour le mois d'octobre 2022

Le directeur général et greffier-trésorier dépose les prévisions des dépenses pour le service des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque, appuyé par Pierre Dufresne

et résolu d'approuver, pour le mois d'octobre 2022, un budget de 20 700 \$, plus les taxes applicables, pour les travaux à exécuter par le Service des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 4.2 Adoption de la Politique de déneigement

Considérant qu'il y a lieu de revoir la Politique de déneigement;

Considérant que cette politique de déneigement permettra aux employés d'effectuer leur travail de façon homogène et accroîtra la compréhension des usagers sur les interventions et les priorités de déneigement des voies de circulation, des trottoirs et des stationnements publics du territoire;

Considérant que les élus ont reçu la politique de déneigement plus de quarante-huit (48) heures avant la présente assemblée;

En conséquence, il est proposé par Mathieu Beaudry, appuyé par Éric Jodoin

Que la présente politique soit et est adopté tel que rédigé;

Que soient autorisés le maire, monsieur Robert Leclerc et Nabil Boughanmi, directeur général et greffier-trésorier, à signer ladite politique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 4.3 Déneigement – Renouvellement entente Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

Attendu que par suite de la fermeture du pont enjambant la rivière le Renne sur le 5e rang de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton, les deux municipalités ont convenu d'une entente de service;

Attendu que la réouverture du pont est prévue pour l'année 2023 et que la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton demande de renouveler l'entente pour la saison hivernale 2022-2023 dans le but que la Municipalité d'Upton réalise les travaux de déneigement sur une partie du 5e rang du territoire de Saint-Théodore d'Acton sur une distance de 1,4 kilomètre;

Attendu que le Conseil municipal est en accord avec cette demande;

Attendu que l'indice des prix à la consommation pour le mois de juillet 2022 (variation sur 12 mois) pour la région métropolitaine de Montréal est de 7,3 %;

En conséquence, il est proposé par Pierre Dufresne appuyé par Éric Jodoin

et résolu :

Que soit acceptée la demande de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton afin de procéder au déneigement et au déglçage du 5e Rang de Saint-Théodore-d'Acton, entre la limite territoriale des deux municipalités et l'entrée du pont de la rivière Le Renne jusqu'à la fin de la saison hivernale 2022-2023 pour un montant de 5 259,40 \$;

Que soit informé l'assureur de l'entente de service entre la Municipalité d'Upton et la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton;

Que monsieur Nabil Boughanmi, directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, le renouvellement de l'entente avec la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 4.4 Embauche d'un journalier au service des travaux publics

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## 4.5 Club de Motoneige ASAN inc. – Demande de signalisation

Considérant que le Club de Motoneige ASAN inc. opérera, pour la saison 2022-2023, un sentier de motoneige traversant le rang du Carré, le 5e Rang, le rang de la Carrière face au 428 et à l'entrée de la ferme située au numéro civique 431, dudit rang;

Considérant la demande du Club de motoneige à l'effet que la Municipalité d'Upton installe une signalisation avertissant les automobilistes des traverses de motoneige à ces endroits;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin, appuyé par Kelly Huard

et résolu d'accepter la demande du Club de Motoneige ASAN pour la saison 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 4.6 Traitement de surface - rue des Érables et une partie de la rue du Notaire – Ajout à la proposition de service

Ce point est retiré.

## 4.7 Travaux de préparation pour le revêtement de la rue des Érables - Entérinement budget

Considérant qu'avant la réalisation du traitement de surface, il y avait lieu d'effectuer des travaux de préparation sur la rue des Érables;

Considérant le budget présenter par le directeur des travaux publics;

Considérant que cette dépense doit être entérinée par le conseil;

En conséquence, il est proposé par Pierre Dufresne, appuyé par Éric Jodoin

et résolu :

Que soit entérinée une dépense de 32 000 \$, excluant les taxes applicables, pour les travaux préparatoires en vue du traitement de surface sur la rue des Érables;

Que pour pourvoir au financement de cette dépense soit utilisé le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 4.8 Décompte progressif numéro 8 – Réfection de ponceaux et de voirie sur diverses routes

Considérant les travaux de réfection de ponceaux et de voirie sur diverses routes;

Considérant la recommandation de paiement du décompte progressif numéro 8 présentée par monsieur Karl Lassonde, ingénieur de la firme Les Services EXP inc., datée du 28 septembre 2022;

Considérant que le montant du décompte progressif numéro 8 s'établit à 31 151,13 \$, incluant les

taxes et qu'il correspond à la réalisation des travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des ponceaux ayant été gagnés, 2 ans après la réalisation des travaux;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque, appuyé par Mathieu Beaudry

et résolu :

QUE soit autorisé le paiement du décompte progressif numéro 8 à l'entreprise « R. Guilbeault Construction inc. » au montant de 31 151,13 \$, incluant les taxes;

Que soit autorisé monsieur Nabil Boughanmi, directeur général et greffier-trésorier, à signer le décompte progressif numéro 8;

Que pour pourvoir au paiement, soit affectée l'aide financière versée par le ministre des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 5. Hygiène du milieu

### 5.1 Propositions de services professionnels – Étude géotechnique – Construction d'une nouvelle conduite de refoulement et d'un poste de pompage

Considérant que la Municipalité est à prévoir la construction d'une nouvelle conduite de refoulement et d'un poste de pompage;

Considérant qu'une étude géotechnique s'avère nécessaire afin de déterminer la nature et certaines propriétés des sols en place et de mesurer la profondeur de la nappe d'eau souterraine et celle du socle rocheux;

Attendu que la Municipalité a demandé quatre propositions de services comprenant les forages, l'échantillonnage et l'analyse des sols, deux piézomètres et les diverses analyses et essais des sols;

Attendu que seulement deux entreprises ont fourni une proposition :

Firmes	Prix (incluant les taxes)
Laboratoire GS inc.	38 643,10 \$
FNX-INNOV inc.	45 695,66 \$

En conséquence, il est proposé par Pierre Dufresne, appuyé par Barbara Beugger

et résolu :

Que soit retenue la proposition de l'entreprise Laboratoire GS inc. au montant de 38 643,10 \$, incluant les taxes, pour la réalisation d'une étude géotechnique;

Que le budget courant soit utilisé pour pourvoir au paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 5.2 Avis de motion - Utilisation de l'eau potable

Avis de motion est par la présente donnée par madame la conseillère, Kelly Huard, qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente régissant l'utilisation de l'eau potable.

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, madame la conseillère, Kelly Huard, dépose une copie du projet de règlement 2022-253 régissant l'utilisation de l'eau potable.

## 5.3 Nettoyage et inspection de conduites d'égout – Décompte numéro 1

Considérant que le Conseil municipal a confié, en vertu de sa résolution 246-08-2022, un mandat pour le nettoyage et inspection de conduites d'égout à l'entreprise InspecVision 3D inc.;

Considérant le montant du décompte numéro 1 s'établit à 52 614,27 \$, excluant les taxes, et qu'il correspond à la réalisation des travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites sanitaires et pluviales sur une longueur de 16 kilomètres ;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque appuyé par Éric Jodoin

et résolu :

Que soit autorisé le paiement du décompte numéro 1 à l'entreprise InspecVision 3D inc. au montant de 52 614,27 \$, excluant les taxes;

Que la présente dépense soit intégrée dans la programmation de la TECQ 2019-2023 au niveau de la priorité 2 visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

## 6. Santé et bien-être

## 7. Aménagement, urbanisme et développement

### 7.1 Dépôt du rapport du service d'inspection pour le mois de septembre 2022

Le rapport du service d'inspection pour le mois septembre 2022 a été déposé et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

### 7.2 Adoption - Règlement 2022-350 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90

Attendu que le conseil de la Municipalité d'Upton a adopté, le 7 mai 2002, le règlement de zonage numéro 2002-90;

Attendu que le conseil désire modifier ledit règlement de zonage afin de créer deux nouvelles zones, à même une partie des zones numéros 110 et 207, où seraient autorisées les unités d'habitation accessoires au camping;

Attendu que le conseil peut modifier son règlement de zonage, conformément à la section V du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A.-19.1);

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Kelly Huard lors d'une séance du conseil tenue le 16 août 2022;

Attendu que le projet de règlement a été dûment présenté lors de l'assemblée du 16 août 2022;

Attendu qu'une assemblée de consultation publique a eu lieu ce 6 septembre 2022, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Attendu l'avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum portant sur le second projet de règlement 2022 350;

Attendu qu'aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue à la suite de la publication de l'avis public le 22 septembre 2022;

En conséquence, il est proposé par Pierre Dufresne appuyé par Éric Jodoin

et résolu d'adopter le *Règlement 2022-350 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin de créer deux nouvelles zones, à même une partie des zones numéros 110 et 207.*

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 7.3 Adoption - Règlement 2022-351 modifiant le règlement 2002 93 concernant les permis et certificats

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une copie du projet de règlement 2022-351 modifiant le règlement 2002-93 concernant les permis et les certificats de la Municipalité d'Upton était disponible au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance et a, en conséquence été remise aux membres du conseil municipal;

Attendu que dès le début de la présente séance, des copies du présent règlement étaient disponibles pour le public ainsi que sur le site internet de la municipalité depuis le dépôt du projet de règlement devant le conseil;

Attendu qu'avant l'adoption du règlement, le directeur général et greffier-trésorier a mentionné l'objet de celui-ci et qu'aucune modification n'a été apportée entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin appuyé par Barbara Beugger

et résolu que le règlement 2022-351 modifiant le règlement 2002-93 concernant les permis et les certificats de la Municipalité d'Upton soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 7.4 Résolution d'appui – Aliénation de lots - Ferme Fritsch inc.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### 7.5 Inspecteur en bâtiment – nomination

Attendu que le poste d'inspecteur en bâtiment est actuellement vacant par suite de l'absence de son titulaire;

Attendu qu'il y a lieu de poursuivre un minimum de services auprès de la population;

Attendu que l'alinéa 7 de l'article 119 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que « Le conseil d'une municipalité peut, par règlement : désigner un fonctionnaire municipal responsable de la délivrance des permis et certificats »;

Attendu que l'article 3.1 du *Règlement sur les permis et certificat de la Municipalité* prévoit que :

«L'administration et l'application de ce règlement relèvent de l'inspecteur en bâtiment et de ses adjoints dûment nommés par résolution du conseil. »

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Attendu que le directeur général est disposé à offrir temporairement le service à la population;

Attendu que la Municipalité a ouvert le poste pour recruter un inspecteur;

En conséquence, il est proposé par Éric Jodoin appuyé par Pierre Dufresne

et résolu de procéder à la nomination de monsieur Nabil Boughanmi au poste d'inspecteur en bâtiment chargé de l'administration et de l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité;

Il est de plus résolu que cette nomination soit temporaire, et ce, le temps de recruter un inspecteur en bâtiment et en environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 8. Loisirs et culture

8.1 Modification à la résolution numéro 270-09-2022 intitulée « Demande de prolongation – Politique municipalité amie des aînés (MADA) »

Considérant que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 septembre 2022, la résolution numéro 270-09-2022 a été adoptée afin de demander une prolongation pour compléter les travaux liés à la « Politique Municipalité amie des aînés »;

Considérant que, la résolution numéro 270-09-2022 doit être modifiée pour donner suite à une demande du Secrétariat aux aînés;

En conséquence, il est proposé par Barbara Beugger appuyé par Pierre Dufresne

et résolu de modifier la résolution numéro 270-09-2022 adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 afin d'y ajouter le paragraphe suivant à la suite de la première conclusion :

« Que soit demandé la prolongation jusqu'au 30 avril 2023 auprès du Secrétariat aux aînés; »

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

8.2 Journée de la culture – Budget supplémentaire

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

8.3 Prévision des dépenses du service des loisirs pour le mois d'octobre 2022

La coordonnatrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire, Kim Martin-Blais, dépose les prévisions des dépenses pour le service des loisirs;

En conséquence, il est proposé par Kelly Huard, appuyé par Éric Jodoin

et résolu d'approuver, pour le mois d'octobre 2022, un budget de 300 \$, comprenant deux remboursements de frais de non-résidents pour les activités de loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

### 9. Affaires diverses

### 10. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

### 11. Clôture de la séance

Attendu que tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par Claude Larocque appuyé par Pierre Dufresne

et résolu de clore la séance à 20h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Nabil Boughanmi  
Directeur général et  
greffier-trésorier

Robert Leclerc  
Maire,

## INFORMATIONS MUNICIPALES



### Dans la nuit du 5 au 6 novembre 2022, on recule l'heure !

Bon à savoir: vous devez changer l'heure sur vos horloges «standard», mais probablement pas sur vos téléphones et ordinateurs car la majorité font le changement automatiquement.

Si vous faites partie de ceux qui se posent la grande question à chaque changement d'heure, rappelez-vous qu'en mArS on **Avance** et en novemb**RE** on **Recule**.

## ADULTES

TITRE	AUTEUR
Mafia inc. Grandeur et misère du clan sicilien au Québec (Docu)	André Cédilot et André Noël 364
Gardez l'oeil ouvert T.1 (Docu)	Victoria Charlton 363
L'affaire Alaska Sanders (Susp./Intrigue)	Joël Dicker D549
T'es pas game (Développement personnel)	Marisol Michaud 158
Les contes interdits Rumpelstiltskin (Roman horreur)	Maude Rückstuhl R911u
Place des Érables T.5 Variétés E. Méthot & Fils (Roman historique)	Louise Tremblay D'Essiambre T789

## JEUNESSE

TITRE	AUTEUR/COLLECTION
Les trois petits cochons superhéros C'est l'halloween	Claire Evans E92
Le bon, la brute et l'effrayant	Jory Johm J65
La doudou Qui avait une monstrueuse envie de bonbons	Claudia Larochelle L326
Ti-Guy la puck 2.0 T.1 Le camp des recrues	Geneviève Guilbault G953
On y va! À pied, à cheval et en voiture... (Docu)	Lizann Flatt 629
LÉONARD Génie à toute heure (BD)	Turk et de Groot 741

## RÉGIE INTERMUNICIPALE

*Cet automne,*  
**je feuillicycle!**

### AVANTAGES

**FEUILLYCLAGE**  
technique qui consiste à laisser les feuilles mortes sur la pelouse après les avoir déchiquetées.

- ✓ Fournit les minéraux nécessaires aux plantes afin qu'elles survivent à l'hiver.
- ✓ Produit un engrais naturel pour mon terrain
- ✓ Contribue à l'obtention d'un gazon plus vert au printemps



RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains  
www.riam.quebec  
450 774-2350

Pour plus d'informations, rendez-vous sur RECYC-QUÉBEC



## AIDE-MÉMOIRE

### ÇA VA DANS QUEL BAC ?

**Matières recyclables**



Papier Carton Plastique Verre Aluminium

**Matières organiques**



Résidus alimentaires Résidus verts Papier / carton souillé

**Déchets domestiques**



www.riam.quebec

*Ma paroisse j'y crois  
et je la soutiens*



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

**Lampe du sanctuaire**

Semaine du 6 novembre Andrée & Alain

Semaine du 13 novembre Élisabeth

Semaine du 20 novembre Louise

Semaine du 27 novembre Marie-France Reid

Messe du 13 novembre à 9 h

Défunts Famille Lapointe & Petit X Jacinthe & Sylvain

Manon Savoie X Nicole Lapalme

Défunts famille Gaumond & Petit X Rachel

Nicole Leblanc X Pierre Verreault

Robert, Bernard Simon & Claude Céré X Famille Bourassa

Famille Beaupré X Lucile Beaupré

Rosaire Bienvenu X assistance aux funérailles

Fernande Lemay Chicoine X Andrée, Claude, les enfants et petits-enfants

Upton, Messe mercredi le 9 novembre à 8h30

Christiane Petit X Ses sœurs & son frère

Mes défunts X Simonne Maynard

Marcel Dumont X assistance aux funérailles

Messe du 27 novembre à 9 h

Thérèse Gagné X Jean-Réal Gosselin

Marcel Viens X Véronique

Bertrand Bruneau X Fernande

Gilles Laflamme 15e anniversaire X son épouse & ses enfants

Christiane Petit X La Chorale d'Upton

Défunts famille Croteau & Moreau X Florence & Yves

St-Jude pour faveur obtenue X Robert

Nicole Leblanc X Pierre Verreault



*Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »*  
Upton  
St-Valérien-de-Milton  
St-Liboire

**Conférence horticole «Tout sur le compostage»,  
le 7 novembre 19h15, au Centre communautaire (885 rue Lanoie)  
d'Upton avec M. Normand Fleury**

La Société d'horticulture et d'écologie «Les Trois Clochers» recevra le lundi 7 novembre 2022 à 19h15, Normand Fleury, technicien en horticulture. Après ses études en horticulture et en paysagisme à Ottawa, il a séjourné plus de 2 ans en Europe pour des stages de perfectionnement. Il a travaillé 25 ans au Jardin botanique de Montréal. Avec lui, nous apprendrons tout sur le compostage!



Lors de cette soirée, il y aura aussi l'échange, entre les membres, de semences identifiées.

Dès maintenant, notez à votre agenda, la conférence du 28 novembre à Upton avec l'équipe de Fleuristerie Bergeron, sous le thème «décorations de Noël».

Au plaisir de se rencontrer le 7 novembre prochain, à Upton!

L'équipe de la société d'horticulture  
et d'écologie Les Trois Clochers  
Yves Winter, president

[3.clochers.com@gmail.com](mailto:3.clochers.com@gmail.com)  
[www.sheltc.fsheq.org](http://www.sheltc.fsheq.org)



*L'environnement  
notre passion!*





**PARRAINAGE CIVIQUE**  
DES MRC D'ACTON ET  
DES MASKOUTAINS

**Quand BÉNÉVOLER rime avec AMITIÉ.**

Faire du Parrainage civique permet de créer des liens, briser l'isolement et donne du sens à nos vies! Deviens bénévole afin de développer une belle amitié avec une personne marginalisée par ses incapacités. Le Parrainage civique favorise ainsi l'intégration et la participation sociale de ses membres!

Dans la MRC d'Acton, il s'agit de 4 filleuls(e)s qui attendent de rencontrer leur parrain ou marraine avec qui ils partageront des activités et des intérêts communs.

Viens t'informer sur le rôle de parrain au 450-774-8758 ou sur [parrainagecivique.org](http://parrainagecivique.org) Nous sommes aussi sur Facebook et Instagram!



**Action Emploi**  
MON PARTENAIRE POUR L'EMPLOI

**Action Emploi aide les chercheurs d'emploi de 50 ans et plus**

Action Emploi prépare actuellement une session d'accompagnement pour les chercheurs d'emploi âgés de 50 ans et plus. Ces services sont offerts sans frais grâce à la participation financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il est également possible, sous certaines conditions, de recevoir une allocation financière pour la participation à ce programme.

Cette démarche, qui a débuté le 3 octobre, permet d'établir un plan d'action concret et réaliste afin d'acquiescer tous les atouts nécessaires à la réussite d'une recherche d'emploi efficace. Le programme comprend des rencontres individuelles personnalisées avec un conseiller en emploi et des ateliers, en petit groupe, touchant divers sujets, tels que : la connaissance de soi, le mieux-être, la gestion du stress, la communication efficace, les méthodes dynamiques de recherche d'emploi, le marché du travail et plusieurs autres sujets.

Les participants reçoivent une formation, chez Parcours Formation, en service à la clientèle et en informatique. Cette dernière est adaptée à chacun des participants et est liée à la recherche d'emploi. Des formations d'appoint sont aussi disponibles dans plusieurs autres domaines.

Il est important de préciser qu'à la suite de leur participation, les participants reçoivent un accompagnement individuel pendant les démarches de recherche d'emploi.

**Pour renseignements :**  
Richard Plouffe, conseiller en emploi  
450 773-8888, poste 251 / [rplouffe@action-emploi.ca](mailto:rplouffe@action-emploi.ca)

Avec la participation financière de :

**Québec** 

**Vestiaire St-Éphrem d'Upton**

Le Vestiaire est ouvert le mercredi de 9 h à 13 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Venez voir à chaque semaine car il y a toujours de nouveaux arrivages.

Vous aimeriez faire du bénévolat pour le Vestiaire?

Nous sommes à la recherche de personnes qui aimeraient faire du bénévolat 1 à 2 fois par mois.

**Pour information, téléphonez au bureau de la paroisse au 450 549-4533.**



Club FADOQ d'Upton  
Richelieu-Yamaska

Chers membres et amis  
de la FADOQ d'Upton,

Décembre arrive bientôt,  
avec tous ces rassemble-  
ments que vous devrez  
mettre à votre agenda.

Nous vous invitons donc  
à y ajouter la date du 11 décembre pour notre  
repas de Noël. Nos billets seront disponibles à par-  
tir de la dernière semaine d'octobre. Pour vous les  
procurer, veuillez contacter la présidente Mme  
Micheline Guérette au 579 371-5232 ou Mme  
Francine Desroches au 450 278-0099. Il sera aussi  
possible de vous en procurer à la salle communau-  
taire située au 885, rue Lanoie, les mardis et les  
mercredis de 12 h 45 à 15 h 30.

**S.V.P. veuillez prendre note  
qu'il est important d'arriver pour  
les activités hebdomadaires à  
12 h 45 pour commencer  
dès 13 h et terminer à 15 h 30.**

*Bienvenue à tous !*

## LES ABRIS TEMPORAIRES DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL

Nous vous rappelons que les abris temporaires  
(de type « Tempo® » par exemple) ne peuvent  
être installés avant le 15 octobre et doivent être  
remisés le 15 avril de l'année suivante.



## STATIONNEMENT DE NUIT

Il est important de vous rappeler qu'il est strictement  
interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur  
un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au  
31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la  
Municipalité. Soyez vigilant!

CALENDRIER DE L'AVENT

24 surprises gourmandes de la Montérégie  
À DÉCOUVRIR EN DÉCEMBRE!

Soyez les premiers à faire l'achat du tout  
nouveau calendrier de l'avent Virées gourman-  
des de la Montérégie!

Celui-ci contient 24 produits gourmands et  
variés à découvrir tout au long du mois de  
décembre. Une surprise par jour pour satisfaire  
tous les amateurs de produits du terroir! Les fes-  
tivities de Noël étant à l'honneur, des produits fins  
et raffinés seront donc au rendez-vous!

Chacun des produits du calendrier vous mènera  
à la rencontre de producteurs et transforma-  
teurs de la région grâce à des recettes, des  
vidéos et du contenu exclusif qui accompa-  
gneront vos produits. Vous vivrez une expérience  
ludique qui vous fera découvrir la Montérégie  
à travers des artisans passionnés, tout en dégus-  
tant de délicieux produits qui sauront épater  
vos papilles.

Le calendrier de l'avent sera mis en vente dès le  
18 octobre 2022 et sera prêt à être récupéré le  
vendredi 25 novembre et le samedi 26 novem-  
bre 2022 dans l'un des neuf points de cueillette  
en Montérégie.

Réservez dès maintenant votre calendrier de  
l'avent, car les quantités sont limitées !

<https://gardemangerduquebec.ca/boutique/>

# La guignolée

Guignolée 2022

**\*\*\*Avis important\*\*\***

Après avoir vécu la Guignolée des trois dernières années, le comité de la Guignolée d'Upton a consulté plusieurs familles. Celles-ci affirment apprécier le fait d'aller elles-mêmes à l'épicerie pour faire leurs achats. Cela permet aux membres des familles d'acheter ce dont ils ont vraiment besoin. En 2022, la cueillette de porte à porte comme par le passé n'est donc plus indiquée. En conséquence, nous avons mis sur pied, encore cette année, une collecte de dons en argent.

C'est pourquoi cette année, nous vous demandons de supporter la Guignolée d'Upton par des dons monétaires! Nous avons besoin de votre support afin de pouvoir distribuer nos paniers de Noël, qui seront sous forme de certificats-cadeaux échangeables pour des denrées dans différents marchés d'alimentation de la région.

Pour faire un don, vous pouvez communiquer directement avec les responsables de la Guignolée d'Upton au 450 549-4533 ou déposer vos dons dans les différentes tirelires qui se trouvent dans différentes entreprises locales.

La remise de ces certificats se fera le samedi 17 décembre 2022. **Le succès de cette solution n'en tient qu'à votre générosité.**

Nous comptons encore plus sur vous cette année, afin d'aider nos plus démunis, lesquels sont aux prises avec le coût croissant des denrées! Les gens qui désirent recevoir un panier de Noël devront en faire la demande au plus tard le 10 décembre et pour toutes autres informations, veuillez communiquer avec Réal Lacharité au 450 230-5411.

**Du 1<sup>er</sup> novembre au 10 décembre 2022**

**Déposez vos dons dans nos différentes tirelires qui se trouveront dans différentes entreprises locales d'Upton.**

Comité de la Guignolée

En collaboration avec  


## Marché de Noël d'Upton



**DATE :** 26 et 27 novembre

**Samedi :** 10h à 16 h

**Dimanche :** 10 h à 15 h30

**LIEU :** Centre communautaire  
885, rue Lanoie

**INFO :** 450 549-5619

  
« Source de culture, source d'inspiration... »

  
Regroupement récréatif d'Upton